

La demande doit être faite au moins 1 mois avant la manifestation



Demande de mise à disposition de
matériel à la Voirie
pour une manifestation locale

Nom de la manifestation :
Date de la manifestation :
Lieu / adresse de la manifestation :
Organisateur de la manifestation :
Personne de contact / no de téléphone :
Prestations demandées à la voirie : <i>(transport matériel, montage, etc..)</i>
Matériel souhaité : <i>Tables/bancs pour extérieur - Chaises - Tables pour intérieur – Roulotte WC – Scène – etc..)</i> ☐ AVEC* / ☐ SANS transport : <i>*préciser l'adresse de livraison :</i>
Date de prise en charge du matériel :
Date de retour du matériel :
Adresse de facturation :
Une demande de gratuité est en cours ou sera envoyée au Conseil communal : ☐ OUI / ☐ NON
Date et signature de l'organisateur :

À envoyer par courrier ou courriel :

Service de la voirie
Billodes 52
2400 Le Locle
voirie.lelocle@ne.ch